AFFAIRE N° 6
03.02.2026 subv CCAS 2026

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260203-202602050854-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du Mardi 3 Février 2026
à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé En son lieu ordinaire – salle d'honneur 1 Place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme MICHEL Marie-Madeleine, Maire

Présents : Mme Marie-Madeleine MICHEL, Mme JEGU, M. VILT, Mme MAKLES, Mme QUENOUAULT, M. DELAMOTTE, M. PLESIER, M. LEMOINE, Mme FROSTIN, Mme TROTEL, M. LABBE, M. HAMON, Mme RAOUL DUVAL, Mme LETESSIER
Absents excusés représentés : M. VELLY, M. VILPASTEUR, Mme SELMER, M. PORTE, respectivement représentés par M. VILT, M. PLESIER, Mme JEGU, Mme Marie-Madeleine MICHEL
Absents excusés : Mme BREGAINT, Mme Chantal MICHEL
Absents : M. LEMAITRE, M. REBILLARD, Mme FRANCOIS
Secrétaire de Séance : M. LABBE

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23
Présents : 14
Votants : 18 (dont 4 pouvoirs)
Convocation adressée le 28 janvier 2026

***

AFFAIRE N°6 - OCTROI D'UNE SUBVENTION COMMUNALE AU C.C.A.S. – ANNEE 2026

Rapporteur : Mme MAKLES – Adjointe aux affaires sociales

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE de subventionner le budget CCAS de 97 200,30 € au titre de l'année 2026.
Cette somme sera inscrite à l'article 657363 du budget communal.

VOTE : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

Secrétaire de séance
Jean-Baptiste LABBE

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO ★22380★